

EPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	Application agréée E-legalite.com 99_DE-091-259102457-20230426-2023_54-DE N° 2023/54
----------------------------	--	--

L'an deux mille vingt-trois le 26 avril 2023, les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués le 20 avril 2023, se sont réunis Salle Polyvalente de l'Ecole Jacques Derrida – 60 rue de Seine - 91130 RIS ORANGIS à 18 heures, sous la Présidence de Monsieur Xavier DUGOIN

Nombre de membres en exercice : 77

Présents : BERTOL Gino, BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOUSSELET Philippe, CASTAINGS Laurence (CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CORDIER Corinne, CORRE Daniel, CORZANI Olivier, DAMIATI Michaël, DELMOTTE Kim, DUGOIN Xavier, ECK Bernard, EUGENE Joelle, FOUQUE Nicolas, GOBRON Grégory, GOMBAULT Jacques, GRILLON Eric (Ablon), GRILLON Eric (EPT GOSB), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPT GOSB), HAMARD Sylvain (Paray Vieille Poste), HARTZ Jean (CAGPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HILGENGA Wilfrid, HUBERT Serge, FORCONI Hervé, LE ROUX Jean-Claude, MATT Edouard, NEDELEC Gaëlle, NOEL Michel, PELTIER Michel, PEROT Joël, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PROT Pierre, PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), PYOT Frédéric (SIARCE), SCACCHI Anne (Boissy sous Saint Yon), SCACCHI Anne (CCEJR), SEBBAG Alice, Pierre SEMUR, VALETTE Joel, SOULOUMIAC Michel

Pouvoirs : BENSARSA REDA Lamia (Juvisy sur Orge), BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BUDELOT Laurence, DELIANCOURT Jean-Claude (CAPS), DELIANCOURT Jean-Claude (Chilly Mazarin), DURANTON Marianne, ESPRIN Daniel, FOURNIER Pascal, MAYEUR Véronique, RASSIER Gérard, ROUSSEAU Jean-Baptiste, SHEPS Ariel, TARAGON Stéphane, MORIN Jean-Marc

Absents : ABENA Gabin, BENIDJER Khellaf, BEN OUADA Sami, CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint Yon), COLAS Romain, DELPIC Joseph, DIRAT Karl, DUMONTAUD SEURE Aurélie, GONZALES Didier, FRAYSSE Gilles, JANIN Eric, LE BLANC Viviane, PAROLINI François, PETEL Yann, PFEIFFER Nathalie, TANGUY Sylvain, SAC Patrice, WITTEK Eugène

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Marie-France PIGEON est désignée secrétaire de séance

OBJET : FIN DE LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE (SMOYS) ET LEXFIS

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique

Vu le budget primitif 2023 du SMOYS

Considérant que le 14 février 2023, le SMOYS a conventionné avec la société LEXFIS pour être accompagné et conseillé dans l'élaboration de documents budgétaires et d'études financières, que la convention a été conclue sans montant minimum et pour un montant maximum de 40 000 euros hors taxe, pour une durée maximum de 3 ans.

Considérant qu'il convient de rationaliser les coûts de fonctionnement liés aux dépenses budgétaires et compte tenu des moyens en interne,

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

L'organe délibérant après en avoir délibéré :**MET FIN** à la convention signée avec la société LEXFIS

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote	
Pour	56
Contre	0
Abstention	2

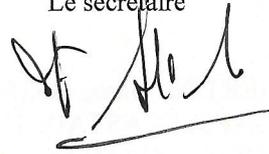
La délibération est adoptée

Le Président

Xavier DUGOIN



Le secrétaire



Date de publication sur le site :

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité